



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LA CORREZE

Commune de Saint-Viance

Informations sur les risques naturels et technologiques majeurs

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

N° 2009-12-1006 du 1er décembre 2009

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n oui X non ___

- approuvé date 29 août 2002 aléa inondation

- approuvé date 3 novembre 2009 aléa mouvement de terrain

Les documents de référence sont: Consultable sur Internet : non

* le règlement du P.P.R. inondation

* la carte de zonage réglementaire du P.P.R.I à l'échelle 1/5000e

* le règlement du P.P.R. mouvement de terrain

* la carte de zonage réglementaire du P.P.R.M.T. à l'échelle 1/5000e

* les arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle des 12 avril 1994 (inondations, coulées de boue et mouvement de terrain), 6 septembre 1994 (inondations et coulées de boue), 29 décembre 1999 (inondations, coulées de boue et mouvement de terrain), 6 août 2001 (inondations et coulées de boue) et 7 octobre 2008 (inondations et coulées de boue)

Ces documents sont consultables en mairie et à la préfecture (bureau DRLP3 ou SIACEDPC)

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques (PPR t)

La commune est située dans le périmètre d'un PPR t oui non X

date effet

Les documents de référence sont:

Consultable sur Internet

4. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application du décret 91-461 du 14 mai 1991 modifié relatif à la prévention du risque sismique

La commune est située dans une zone de sismicité zone Ia zone Ib zone II ___ zone III ___ non X

Pièces jointes

5. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

* cartographie indicative du zonage réglementaire du P.P.R. inondation, à l'échelle 1/25000e

* cartographie indicative du zonage réglementaire du P.P.R. mouvement de terrain, à l'échelle 1/5000e